Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 29.05.2020
Numéro de publication: UP04-0000002094
Canton: VS

Entité de publication:
Aproz Sources Minérales SA, Rte de Riddes 327, 1994 Aproz (Nendaz)

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Aproz Sources Minérales SA

Aproz Sources Minérales SA
CHE-102.560.397
Route de Riddes 327
1994 Aproz (Nendaz)

Indications concernant l'assemblée générale:
26.06.2020, 11:00 heures, Aproz

Texte d'invitation/ordre du jour:
Veuillez svp télécharger le PDF ci-joint pour la publication de la convocation à l'assemblée générale ordinaire.

Aproz Sources Minérales SA

Les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le vendredi 26 juin 2020, à 11 heures, au siège de la société à Aproz.

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des actions représentées
2. Rapport de gestion du conseil d'administration 2019 et présentation des comptes 2019
3. Rapport de l'organe de révision 2019
4. Approbation
   a) du rapport annuel 2019
   proposition du conseil d'administration: approbation du rapport annuel
   b) des comptes annuels 2019
   proposition du conseil d'administration: approbation des comptes annuels
5. Répartition du bénéfice
   proposition du conseil d'administration: le montant à disposition est à répartir comme suit:

-	attribution à la réserve légale	CHF	-.--
-	attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	CHF	2'007'000.--
-	distribution d'un dividende de CHF 1'200.— par action	CHF	2'040'000.--
-	report à nouveau	CHF	596.07
	Total distribution	CHF	4'047'596.07

6. Décharge donnée au conseil d'administration pour l'exercice 2019
   proposition du conseil d'administration: donner décharge aux membres du conseil
7. Elections du conseil d'administration pour la période 2020-2023
   a) élection des administrateurs
   b) élection du président du conseil d'administration
8. Election de l'organe de révision pour 2020
   proposition du conseil d'administration: élection de PricewaterhouseCoopers AG, Zürich
9. Adaptation des statuts: conversion des actions au porteur en actions nominatives selon modification CO
   proposition du conseil d'administration: accepter l'adaptation des statuts
10. Divers et imprévus

Le bilan, le compte de résultat, l'annexe aux comptes annuels, le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport de l'organe de révision et le rapport de gestion sont à la disposition des actionnaires durant les 20 jours qui précèdent l'assemblée, au siège de la société à Aproz.

En raison de la pandémie actuelle et en application de l'article 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19, les actionnaires ne pourront pas participer personnellement à l'assemblée générale. Il leur est demandé d'exercer leur droit de vote exclusivement par voie de correspondance.

Les actionnaires inscrits au registre des actions pourront exercer leur droit de vote. Ils recevront par courrier de manière personnalisée, l'ordre du jour, le rapport de gestion et ses annexes, le rapport de révision ainsi que le formulaire contenant les objets soumis au vote. Ce dernier formulaire devra être retourné par courrier au siège de la société jusqu'au 25 juin 2020. Le dépouillement sera exercé sous contrôle notarial le 26 juin 2020.

Aproz, le 29 mai 2020